

FAITS DIVERS

BIVILLIERS (ORNE)

Époux Guillard : l'autopsie confirme la thèse de l'accident

L'autopsie pratiquée hier, au centre médico-légal d'Angers (Maine-et-Loire), sur les corps de Camille et Lucienne Guillard n'a pas permis de « révéler d'éléments suspects » selon Carole Étienne, procureur de la République d'Alençon (Orne).

Le couple de retraités de Saint-Prest, dont on était sans nouvelles depuis le 9 octobre et qui a été retrouvé mardi soir sans vie, dans sa voiture, gisant au fond d'un fossé bordant la RN 12, à Bivilliers (Orne),

semble bien avoir été victime d'une chute lors d'une manœuvre malencontreuse et non d'une sortie de route violente.

Selon l'hypothèse jugée la plus vraisemblable par les enquêteurs, la ZX des époux Guillard se serait immobilisée sur un accotement herbeux et serait tombée en contrebas de la nationale — une chute estimée à 5 mètres. Les investigations ne sont pas encore totalement terminées.

O. R.

UNVERRE

Deux blessés dont un grave à la suite d'une collision sur l'A 11

Un accident de la circulation impliquant deux véhicules s'est produit hier, peu avant 17 heures, sur l'A 11, à hauteur de la commune d'Unverre.

L'un des deux automobilistes des voitures aurait fait un écart et percuté une voiture au point kilométrique 99, dans le sens province-Paris.

Un véhicule s'est immobilisé sur le toit, sur la voie du milieu. Les pompiers ont dû désincarcérer son conducteur. Grièvement blessé, cet

homme de 22 ans originaire d'Angers a été hélicoptéré au centre hospitalier du Coudray.

Plus légèrement touchée, l'autre automobiliste impliquée dans l'accident, une femme de 41 ans du Pas-de-Calais, a été hospitalisée à Nogent-le-Rotrou.

La circulation a été perturbée durant toute la durée d'intervention des secours. Il a été relevé sur l'autoroute jusqu'à 7 km de bouchon.

O. R.

CHARTRES

Un jeune homme mis en examen pour viol

■ Les faits se sont produits mardi après-midi à Chartres, au domicile de cet homme de 25 ans. Ce dernier nie le viol sur la personne d'une jeune femme qui faisait partie de son cercle de connaissance.

Une information judiciaire a été ouverte hier par le parquet à l'encontre d'un Chartrain de 25 ans suspecté de viol.

Les faits se sont produits mardi, dans l'après-midi, au domicile du jeune homme. Ce dernier connaissait la victime, une femme âgée d'une vingtaine d'années. S'il est établi qu'ils ne faisaient pas partie de la même famille, l'enquête de police s'attache actuellement à déterminer le rapport exact qu'entretenaient ces deux personnes. Quoi qu'il en soit, le jeune homme conteste les faits qui lui sont reprochés.

Dans le cadre de la procédure d'information judiciaire, un juge d'instruction a été saisi.

Écroué à la maison d'arrêt de Chartres

Celui-ci a décidé de mettre en examen le Chartrain pour viol. L'enquête, chargée de mettre en lumière les circonstances exactes des faits qui se sont déroulés mardi, va désormais se dérouler sous la direction de ce juge.

Présenté hier, en soirée,

devant le juge des libertés et de la détention, le mis en cause a demandé à ce qu'un délai lui soit accordé avant qu'il soit statué sur un éventuel placement en détention provisoire, mesure qui a justement été requise par le substitut du procureur de la République. En attendant qu'une nouvelle audience ait lieu sur ce point, le jeune Chartrain a tout de même été écroué à la maison d'arrêt de Chartres.

Olivier Rezel.

CHARTRES - CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME)

Un Chartrain suspecté de trafic de stupéfiants placé en détention provisoire

■ À la suite d'une plainte pour harcèlement déposée par son ex-petite amie, les policiers ont arrêté le jeune homme qui était en possession d'herbe de cannabis.

Jeudi dernier, les hommes de la sûreté départementale du commissariat de Chartres ont interpellé un Chartrain impliqué dans un réseau de trafic de drogue dont les ramifications s'étendaient jusqu'à Clermont-Ferrand, dans le Puy-de-Dôme.

Tout est parti d'une plainte pour harcèlement déposée

par l'ancienne compagne du dealer. Cette dernière se plaignait d'être victime de menaces et de coups de fils. Sur la foi de ce témoignage, les policiers ont mis en place un dispositif de surveillance autour de son domicile, à Chartres.

Une perquisition fructueuse

Le 29 octobre, donc, l'ex-petit ami a tenté de se rendre chez elle. Les policiers l'en ont empêché. Dans sa voiture, ils ont trouvé une manche en bois ressemblant fortement à une batte de base-ball. Le Char-

train, âgé de 25 ans, était également en possession d'herbe de cannabis.

Au cours d'une perquisition à son domicile, les policiers ont mis la main sur d'autres quantités de drogue : 100 grammes de résine de cannabis et 200 grammes d'herbe de cannabis. Tout un matériel destiné à la culture de cette plante (appareil hydrométrique, lampe...) mais aussi des sachets de conditionnement ont également été saisis.

Au cours de sa garde à vue, le Chartrain a reconnu aux enquêteurs avoir écoulé,

durant plusieurs mois, la bagatelle de 80 kg de drogue.

Un trafic jugé suffisamment conséquent pour que le parquet ouvre une information judiciaire. Deux juges d'instruction ont été saisis, l'un à Chartres, l'autre à Clermont-Ferrand. Le jeune homme a été mis en examen pour trafic de stupéfiants et placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Chartres. Il avait déjà été condamné pour des faits similaires à 10 mois de prison. Il était sur le point d'être muni d'un bracelet électronique.

O. R.



Mieux connaître le cancer : la loi Huriet

Dans le cadre d'un partenariat avec OncoCentre, réseau de cancérologie régional, nous publions chaque mois un article d'information pour le grand public rédigé par un ou plusieurs membres du réseau de cancérologie. Aujourd'hui : la loi Huriet dans les essais cliniques : qu'est ce que c'est ?

« Les essais thérapeutiques : vous n'êtes pas des cobayes ! Les essais cliniques sont les essais d'un médicament chez l'homme afin d'en identifier la dose utile, d'en vérifier les effets, d'identifier les effets indésirables et/ou d'en étudier l'efficacité et la sécurité d'emploi. Il existe différents types d'essai selon leurs objectifs.

La participation d'un malade à un essai peut permettre, lorsque les thérapeutiques usuelles sont décevantes, de bénéficier de traitements innovants. Cela permet aussi de faire avancer la recherche.

En 1988 est apparue la loi Huriet qui encadre la recherche biomédicale. Les points forts étaient la protection des personnes, l'appréciation du rapport bénéfice/risques des essais, l'information et le consentement des participants. Des comités régionaux consultatifs de protection des personnes se pré-

tant à la recherche biomédicale (CCPPRB) ont été mis en place. Ils évaluent les protocoles avant leur réalisation afin de vérifier que la protection des personnes est bien assurée.

Cette loi a évolué en 2004 dans un cadre européen qui vise à harmoniser les règles entre les différents États membres. Les CCPPRB sont devenus des CPP, Comité de protection des personnes. Ils ne sont plus consultatifs et vérifient la bonne information et le consentement des patients.

Le préambule à tout essai chez un patient est en effet l'explication claire et loyale au patient qui, une fois informé, signera un document retraçant ces explications appelé consentement éclairé.

Depuis 2006, la loi est renforcée par l'implication de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) qui doit donner son autorisation à l'essai et qui met en œuvre un système de vigilance assurant un suivi et une évaluation de la sécurité pendant et après l'essai.

Tout concourt donc à ce que la participation dans un essai soit au moins la plus sûre possible, et bénéfique le cas échéant. »

E. P.

Format culture : un nouveau coach pour les artistes régionaux

■ Culture au centre a supprimé son volet formation à destination des bénévoles et professionnels de la culture. Un duo venu de la culture et du tourisme a pris le relais.

La culture c'est ce qui reste quand on a tout oublié. Voilà pour la maxime. Dans la vraie vie, la culture, c'est ce qui passe quand on a tout bien organisé. Et c'est bien connu les artistes, « les cultureux » n'ont pas forcément la bosse de la gestion, de la comptabilité, de l'organisation. Pas plus que l'art et la manière de se faire connaître des médias ou de respecter les consignes de sécurité. C'est à ce moment qu'intervient une nouvelle entreprise — qui s'est montée en scop (société coopérative ouvrière de production), cela mérite d'être signalée — « Format culture ».

« Notre démarche, c'est d'accompagner les professionnels de la culture » explique Bruno Sabouret de Nedde, un des deux fondateurs avec Christophe de Calbiac. Le public est large demandeur de ces formations, dix mille personnes au bas mot sur les six départements. « Nous ne faisons

concurrence à personne, il n'y a pas d'organisme de formation culturelle en région Centre » explique-t-il.

Fin mars le conseil régional a mis fin au volet formation de Culture au Centre. Par soucis d'économie semble-t-il. En 18 ans, Bruno Sabouret de Nedde, qui s'occupait de ce secteur a rencontré plus de quinze mille personnes à l'Adatec puis à Culture au centre. « Mais nous n'avons pas pour objectif de recommencer ce que nous faisons à l'Adatec » poursuit Bruno Sabouret de Nedde. Public visé : les artistes, les administrateurs du spectacle vivant, mais aussi les plasticiens, les écrivains... Quelques exemples de stages sur un ou deux jours suivant les cas : « exposition mode d'emploi » ou « montage d'un projet culturel et recherche de partenaires privés » ou encore « conception et fabrication d'imprimés dans le domaine culturel ou touristique ». Les plans de formation ou les Dif (droit individuel à la formation) peuvent financer les stages selon les cas.

Lieux et intervenants de qualité

Des lieux et des intervenants de qualité, Format culture en fait sa priorité. C'est par exem-



Bruno Sabouret de Nedde, l'un des fondateurs, avec Christophe de Calbiac, de Format culture.

ple François Boudeau, le président du syndicat des attachés de presse du spectacle vivant qui traite du stage « Relation avec les médias ».

Et puis dans la culture aussi, les temps changent : « avec la crise les habitudes, les financements changent, il faut savoir se vendre mais aussi mutualiser, partager des procédures » conclut Bruno Sabouret de Nedde dont la boîte propose aussi des formations sur

mesure aux associations et des stages adaptés à la demande.

Comme quoi le talent c'est toujours 10 % d'inspiration et 90 % de transpiration. Et s'il fallait oser un anglicisme, Format culture se veut le nouveau « coach » des artistes régionaux.

Christian Bidault.

> Format culture, 6 rue du Commerce, 41000 Blois. Tél. 02.54.78.18.07.